ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2238

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Philippe Legras.
M. Philippe Legras. Ma question s'adresse a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
L'emploi est necessaire non seulement a l'integration sociale, mais aussi et surtout au retour a l'equilibre d'une societe que le chomage tend a dechirer. En particulier, le chomage des jeunes engendre l'inquietude, le decouragement et la defiance, alors que notre jeunesse doit porter l'avenir, l'espoir et l'ambition nationale.
Malgre les difficultes, nous devons tous mettre tout en oeuvre pour combattre ce fleau, car la perspective des jeunes ne doit pas etre - qu'ils aient ou non une formation - l'assistanat ou l'indemnisation sociale.
Ainsi le President de la Republique et le Gouvernement se sont-ils engages pour l'emploi des jeunes, dans une croisade sans precedent qui requiert une veritable mobilisation generale. A l'initiative du Premier ministre, une rencontre nationale s'est tenue sur ce sujet la semaine passee. Des decisions y ont ete prises en concertation avec les elus, les partenaires sociaux et professionnels en faveur de l'alternance et de l'acces a la premiere experience professionnelle; elles s'inspirent notamment du contrat d'acces a l'emploi, cher au president Royer, et du programme Chrysalide, lance en Franche-Comte.
Monsieur le ministre, quel bilan tirez-vous de ce sommet ? Quelles reponses concretes seront donnees aux 600 000 jeunes concernes et a leurs familles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Legras, selon votre expression excellente, nous devons en effet, tous ensemble, chacun a notre place, mener la lutte pour l'emploi des jeunes.
Notre premier objectif concret est de creer 70 000 places supplementaires de formation en alternance. Hier soir, j'ai assiste a la rencontre des directeurs regionaux du travail. Des charges de mission vont demarcher les entreprises pour placer ces contrats en alternance.
Demain matin, l'Assemblee nationale examinera la proposition de M. Jacquemin permettant de recruter des apprentis dans le secteur public et d'inciter au recrutement dans le secteur public ou les collectivites locales.
A la fin du mois, nous reunirons les grandes entreprises, qui se sont engagees a faire passer de 1 % a 2 % le pourcentage de leurs effectifs en alternance, ce qui permettra de conclure un nombre important de contrats en alternance.
Deuxieme objectif: l'accueil de 100 000 jeunes au chomage depuis plus d'un an. La circulaire va etre publiee dans les jours qui viennent. Tous les services de l'ANPE et toutes les missions locales seront mobilises afin que, de mars a octobre, chaque jeune ait une proposition d'insertion. A cet effet, M. le Premier ministre a tenu a degager 30 000 CES supplementaires en faveur des jeunes en grande difficulte. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Didier Boulaud. La cocotte va exploser !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Troisieme objectif: nous voulons favoriser les initiatives locales.
M. le Premier ministre a indique aux prefets qu'ils devaient proposer, dans les jours et les semaines qui viennent, des projets elabores en partenariat avec les departements, les regions et les villes, afin de soutenir les initiatives locales. Nous avons deja parle des contrats d'acces a l'emploi et du projet Chrysalide, mais d'autres initiatives se sont egalement revelees fructueuses et pourront etre aidees par les fonds librement affectes par les

prefets, en partenariat.
Enfin, tous les parlementaires connaissent les efforts quotidiens du grand secteur des missions locales, dont M. Galley assure la presidence. L'ensemble du reseau sera anime par Herve Serieyx, qui lui apportera toute sa force de conviction et de persuasion.
Ainsi, monsieur Legras, nous sommes bien entres en action.
M. Jean Tardito. C'est faux !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'action sera suivie et evaluee mois par mois.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Philippe Legras.
M. Philippe Legras. Ma question s'adresse a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
L'emploi est necessaire non seulement a l'integration sociale, mais aussi et surtout au retour a l'equilibre d'une societe que le chomage tend a dechirer. En particulier, le chomage des jeunes engendre l'inquietude, le decouragement et la defiance, alors que notre jeunesse doit porter l'avenir, l'espoir et l'ambition nationale.
Malgre les difficultes, nous devons tous mettre tout en oeuvre pour combattre ce fleau, car la perspective des jeunes ne doit pas etre - qu'ils aient ou non une formation - l'assistanat ou l'indemnisation sociale.
Ainsi le President de la Republique et le Gouvernement se sont-ils engages pour l'emploi des jeunes, dans une croisade sans precedent qui requiert une veritable mobilisation generale. A l'initiative du Premier ministre, une rencontre nationale s'est tenue sur ce sujet la semaine passee. Des decisions y ont ete prises en concertation avec les elus, les partenaires sociaux et professionnels en faveur de l'alternance et de l'acces a la premiere experience professionnelle; elles s'inspirent notamment du contrat d'acces a l'emploi, cher au president Royer, et du programme Chrysalide, lance en Franche-Comte.
Monsieur le ministre, quel bilan tirez-vous de ce sommet ? Quelles reponses concretes seront donnees aux 600 000 jeunes concernes et a leurs familles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Legras, selon votre expression excellente, nous devons en effet, tous ensemble, chacun a notre place, mener la lutte pour l'emploi des jeunes.
Notre premier objectif concret est de creer 70 000 places supplementaires de formation en alternance. Hier soir, j'ai assiste a la rencontre des directeurs regionaux du travail. Des charges de mission vont demarcher les entreprises pour placer ces contrats en alternance.
Demain matin, l'Assemblee nationale examinera la proposition de M. Jacquemin permettant de recruter des apprentis dans le secteur public et d'inciter au recrutement dans le secteur public ou les collectivites locales.
A la fin du mois, nous reunirons les grandes entreprises, qui se sont engagees a faire passer de 1 % a 2 % le pourcentage de leurs effectifs en alternance, ce qui permettra de conclure un nombre important de contrats en alternance.
Deuxieme objectif: l'accueil de 100 000 jeunes au chomage depuis plus d'un an. La circulaire va etre publiee dans les jours qui viennent. Tous les services de l'ANPE et toutes les missions locales seront mobilises afin que, de mars a octobre, chaque jeune ait une proposition d'insertion. A cet effet, M. le Premier ministre a tenu a degager 30 000 CES supplementaires en faveur des jeunes en grande difficulte. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
M. Didier Boulaud. La cocotte va exploser !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. Troisieme objectif: nous voulons favoriser les initiatives locales.
M. le Premier ministre a indique aux prefets qu'ils devaient proposer, dans les jours et les semaines qui viennent, des projets elabores en partenariat avec les departements, les regions et les villes, afin de soutenir les initiatives locales. Nous avons deja parle des contrats d'acces a l'emploi et du projet Chrysalide, mais d'autres initiatives se sont egalement revelees fructueuses et pourront etre aidees par les fonds librement affectes par les prefets, en partenariat.
Enfin, tous les parlementaires connaissent les efforts quotidiens du grand secteur des missions locales, dont M.

Galley assure la presidence. L'ensemble du reseau sera anime par Herve Serieyx, qui lui apportera toute sa force de conviction et de persuasion.
Ainsi, monsieur Legras, nous sommes bien entres en action.
M. Jean Tardito. C'est faux !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'action sera suivie et evaluee mois par mois.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : M. Legras Philippe
Circonscription : - RPR
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2238
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 1997, page 1126
Réponse publiée le : 20 février 1997, page 1126
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 février 1997